

## Formation préparatoire à l'habilitation électrique niveau BS



### Lieu de formation

Dans vos locaux (Intra) ou dans nos locaux à Rennes (Département d'Ille et Vilaine, région Bretagne)

Formation en présentiel.



### Durée

1 jour 1/2 soit 10h30



### Effectif

De 4 à 10 participants



### Coût pédagogique

Nous consulter

### Présentation

Les formations en habilitation électrique font partie des actions obligatoires pour toutes entreprises, associations et collectivités dont les salariés sont exposés au risque électrique (Cf article [R 4544-9](#) et [R 4544-10](#) du code du travail). Il est donc important pour un salarié d'avoir suivi une formation préparatoire à l'habilitation électrique en vue d'être habilité par son employeur. C'est une reconnaissance de ses capacités à opérer en sécurité vis-à-vis du risque électrique dans les tâches qui lui incombe.

### Pour qui ?

Tous collaborateurs non-électriciens, dont les activités les amènent à réaliser des interventions élémentaires sur des installations électriques tels que :

- Réarmer un dispositif de protection et/ou...
- Actionner des dispositifs de commandes et/ou...
- Remplacer des lampes, dispositifs d'éclairage et/ou...
- Raccorder des éléments terminaux (Radiateurs, chaudières, volets roulants, automatismes d'ouvertures, etc...) et/ou...
- Déconnecter et reconnecter des appareillages (Prises de courant, interrupteurs, etc...)

### Prérequis

- + Il est conseillé de connaître les fondamentaux de l'électricité.
- + Aucun autre prérequis, hormis celui de posséder une maîtrise de la langue française.

## Formation préparatoire à l'habilitation électrique niveau BS

 <b>Lieu de formation</b>  Dans vos locaux (Intra) ou dans nos locaux à Rennes (Département d'Ille et Vilaine, région Bretagne)  Formation en présentiel.	<b>Objectifs</b>  Cette formation vise à faire habiliter par l'employeur les collaborateurs non-électriciens dont les tâches reposent sur la réalisation de travaux d'ordre électrique sur des installations ou électriques en basse tension.  À l'issue de la formation, les participants seront en mesure :  <ul style="list-style-type: none"><li>• D'analyser et appréhender le facteur « risque électrique » dans leur environnement de travail (Article D.3.1.9.2 norme NFC18-510),</li><li>• De connaître, d'appliquer et de faire appliquer les prescriptions de la norme NFC 18-510 (version de janvier 2012) visant à se prémunir du risque électrique (Article D.3.1.9.2 norme NFC18-510),</li><li>• De connaître les limites de leurs attributions et domaines d'intervention sur les installations électriques existantes (Article D.3.1.9.2 norme NFC18-510),</li><li>• D'appliquer les procédures de réarmement de dispositifs de protection sur des installations électriques,</li><li>• De procéder à des mises hors service,</li><li>• D'installer et d'utiliser des équipements de protection individuelle et collective,</li><li>• De vérifier et utiliser un vérificateur d'absence de tension (VAT)</li><li>• De se prémunir du risque électrique lié à l'utilisation d'outils à main ou électroportatifs,</li><li>• D'adopter une conduite adaptée en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique (Article 13 norme NFC18-510).</li></ul>
 <b>Durée</b>  1 jour 1/2 soit 10h30	
 <b>Effectif</b>  De 4 à 10 participants	
 <b>Coût pédagogique</b>  Nous consulter	

## Formation préparatoire à l'habilitation électrique niveau BS



### Lieu de formation

Dans vos locaux (Intra) ou dans nos locaux à Rennes (Département d'Ille et Vilaine, région Bretagne)

Formation en présentiel.



### Durée

1 jour 1/2 soit 10h30



### Effectif

De 4 à 10 participants



### Coût pédagogique

Nous consulter

### Base réglementaire

- Décret n°2010-1118 du 22 septembre 2010
- Articles R4544-9 et R4544-10 du code du travail
- NORME NFC18-510 (Janvier 2012)
- Documents INRS (ED6127 et ED6187)

### Méthodes pédagogiques

- Les apports théoriques sont étayés par des mises en pratique.
- La méthode participative est privilégiée pour permettre aux participants d'échanger sur leurs pratiques professionnelles et partager leurs expériences propres.

### Moyens pédagogiques

- La formation est conduite dans une salle équipée d'un vidéoprojecteur et de supports pour cours (tableau, story-board).
- Des documents normalisés sont utilisés en support de mise en pratique de la norme NFC18-510.
- Des maquettes pédagogiques sont mises à disposition pour les apports pratiques.
- Des équipements de protection individuel sont mis à disposition des participants (tapis, VAT, gant, écran facial, cadenas, macaron, etc...).

### Documents délivrés en fin de formation (sous réserve de réussite)

- Avis après formation
- Titre d'habilitation
- Attestation de formation
- Livret pédagogique pour « non-électricien »

## Formation préparatoire à l'habilitation électrique niveau BS

 <p><b>Lieu de formation</b></p> <p>Dans vos locaux (Intra) ou dans nos locaux à Rennes (Département d'Ille et Vilaine, région Bretagne)</p> <p>Formation en présentiel.</p>	<p><b>Programme et contenu des compétences socles</b></p> <p><b>1. Thématiques théoriques</b></p> <p>➤ <b>Module 1 – Thèmes communs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Grandeur électriques rencontrées lors des différentes opérations,</li> <li>■ Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure,</li> <li>■ Ouvrages ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels,</li> <li>■ Zones d'environnements et leurs limites,</li> <li>■ Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation,</li> <li>■ Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations,</li> <li>■ Protection collective : mesures, équipements et signalisation</li> <li>■ Equipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre,</li> <li>■ Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques,</li> <li>■ Evaluation du risque électrique.</li> </ul> <p><b>2. Thématiques pratiques</b></p> <p>➤ <b>Module 6 et 7 - Référentiel INRS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Limites de l'habilitation BS</li> <li>■ Echanges avec le chargé d'exploitation électrique ou le chargé d'exploitation : informations et documents</li> <li>■ Matériels électriques dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification</li> <li>■ Equipement de protection collective : identifier, vérifier, utiliser,</li> <li>■ Mise en sécurité d'un circuit : pré-identification, séparation, condamnation, vérification d'absence de tension (VAT) et remise sous tension,</li> <li>■ Mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention basse tension élémentaire,</li> <li>■ Procédures de remplacement/raccordement et instructions de sécurité associées</li> </ul>
 <p><b>Durée</b></p> <p>1 jour 1/2 soit 10h30</p>	
 <p><b>Effectif</b></p> <p>De 4 à 10 participants</p>	
 <p><b>Coût pédagogique</b></p> <p>Nous consulter</p>	

## Formation préparatoire à l'habilitation électrique niveau BS

 <h3>Lieu de formation</h3> <p>Dans vos locaux (Intra) ou dans nos locaux à Rennes (Département d'Ille et Vilaine, région Bretagne)</p> <p>Formation en présentiel.</p>	<h3>Modalité d'évaluation</h3> <div style="display: flex; justify-content: space-between;"><div style="width: 45%;"><p><b>Théoriques</b></p><ul style="list-style-type: none"><li>■ Questionnaires à choix multiples.</li></ul></div><div style="width: 45%;"><p><b>Pratiques</b></p><ul style="list-style-type: none"><li>■ Reconnaître les matériels électriques des domaines de tension BT et TBT dans leur environnement.</li><li>■ Réaliser la mise hors tension pour son propre compte.</li><li>■ Effectuer la vérification d'absence de tension (VAT).</li><li>■ Réaliser une remise sous tension.</li><li>■ Préparer, organiser et mettre en œuvre les mesures de prévention lors d'une intervention BT de raccordement hors tension.</li><li>■ Analyser les risques préalablement à chaque situation de travail.</li></ul></div></div>
 <h3>Durée</h3> <p>1 jour 1/2 soit 10h30</p>	<h3>Conditions de réussite</h3> <p>Les apports théoriques et pratiques sont considérés comme acquis sous réserve :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>■ D'avoir suivi la formation sur les 10,5 heures consécutives,</li><li>■ D'avoir obtenu un résultat satisfaisant au QCM.</li><li>■ D'avoir réussi les épreuves de mises en pratique.</li></ul>
 <h3>Effectif</h3> <p>De 4 à 10 participants</p>	
 <h3>Coût pédagogique</h3> <p>Nous consulter</p>	